

Une police d'assurance en bonne et due forme

La commune d'Anthisnes est en défaut : elle n'a pas soumis sa police d'assurance à un marché public. Mea-culpa de la majorité.

C'est l'opposition MR-IC anthisnoise qui est à l'initiative de la démarche. Lors du dernier conseil communal, elle a en effet interpellé la majorité PS sur un point qui met la commune en défaut : sa police d'assurance qui n'a pas été soumise à un marché public, comme l'impose pourtant la loi. « Depuis 1997, la procédure n'a pas été suivie et la commune d'Anthisnes n'est toujours pas en règle », regrette le conseiller Philippe Firket. Mea culpa de la majorité qui reconnaît la chose. « Ca a été en effet appliqué dans les grandes villes, explique

Michel Evans, 1^{er} échevin. *Mais pas dans les petites communes. Je n'en connais d'ailleurs qu'une qui ait fait la démarche. En réalité, le marché est ardu à passer et peu ont formalisé la procédure qui recèle un caractère fort technique, un peu comme pour les marchés informatiques. Rien que le cahier des charges peut faire près de 200 pages.* » Le bourgmestre Marc Tarabella enchérit sur les propos de son échevin. « Je confesse : nous n'avons pas fait de ce dossier une priorité. Mais sachez que nous ne sommes tout de même pas avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Les contrats d'assurance actuels sont corrects. »

Qu'importe, l'opposition a mis le doigt sur un point noir que la majorité compte bien faire disparaître. Michel Evans assure ainsi avoir déjà commencé à se documenter sur le sujet et vouloir passer ce marché en bonne et due forme, « en optant pour un contrat de trois ans, en lots séparés. Ca peut devenir une priorité si on le décide ». ■ S.l.